

Département de Loire-Atlantique  
Arrondissement d'ANCENIS

COMMUNE DE LIGNÉ

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 14 MARS 2024

Convocation du 6 mars 2024

Nombre de membres :

Conseillers en exercice .... 29

Conseillers présents ..... 25

Qui ont délibéré ..... 29

Délibération 240314D004  
Classification : 3.1 - Acquisitions

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

**Étaient présents :** M. Maurice PERRION, Mme Anne-Marie CORDIER, M. Philippe ROBIN, Mme Sonia FEUILLÂTRE, M. Olivier BLAISE, Mme Valérie PRONO, M. Alain BOURGET, Mme Nathalie ROZÉ, M. Bertrand LERAY, M. Jean-Marc BESNARD, M. Gaëtan GROIZEAU, M. Thierry KERLOC'H, M. Laurent LEBRETON, Mme Catherine GAULT, M. Stéphane FAGARD, Mme Nathalie CAIVEAU, Mme Stéphanie BÉRITAULT, M. David TOURNEFIER, M. Stéphane HÉAS, Mme Mélanie BRIAULT, M. Julien ROUSSEAU, Mme Aurélie VASSAULT DUVAL, M. Michel MATHÉ, Mme Déborah SIDDI, Mme Déborah JOURDON.

**Étaient absents excusés :** Mme Anita MENET (pouvoir à Mme Déborah SIDDI), Mme Lucie DEVAIS (pouvoir à Mme Nathalie CAIVEAU), M. Guillaume NIEL (pouvoir à Mme Mélanie BRIAULT), Mme Lucie BONNO (pouvoir à M. Alain BOURGET).

**Secrétaire de séance :** Mme Déborah JOURDON.

AFFAIRES FONCIÈRES – ÉCHANGE DE TERRAINS AU LIEUDIT LA SOUDAIRE

Monsieur le Maire a récemment rencontré M. KLEIN, propriétaire d'une maison au lieudit La Soudaire, qui souhaite réaliser des travaux d'aménagement de sa maison.

Toutefois, au regard des contraintes liées à la configuration des lieux, la réalisation de son projet nécessiterait une modification de la limite actuelle de sa propriété.

Un échange d'une emprise d'environ 25 m<sup>2</sup> avec la Commune permettrait de solutionner ce problème.

Ceci exposé, considérant la nature du projet présenté par M. KLEIN, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- autorise la réalisation d'un échange de terrains entre la Commune et M. KLEIN, pour une surface d'environ 25m<sup>2</sup>, conformément au plan joint en annexe,
- dit que cet échange sera réalisé sans soulte,
- dit que les frais de bornage et d'acte seront à la charge de M. KLEIN,
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Vote :** 29 voix pour

A Ligné, le 20 mars 2024

Le Maire,  
Maurice PERRION



La secrétaire de séance  
Déborah JOURDON



Publié sur le site de la commune le ... 21/3/2024